



**DOSSIER D'ADMISSION A UNE FORMATION UNIVERSITAIRE
ANNEE UNIVERSITAIRE 2017/2018
INGENIEUR SPECIALITE MATERIAUX PAR APPRENTISSAGE**

Dossier d'accès pour :

L'inscription en : **INGENIEUR SPECIALITE MATERIAUX PAR APPRENTISSAGE** Précisez l'année⁽¹⁾ : 1^{ère} 2^{ème} 3^{ème}

Institut ou UFR de rattachement : **SEATECH-ECOLE D'INGENIEURS**

NOM - PRENOM (Melle, Mme, M.).....

NOM d'épouse :

Né(e) le : à (ville - département - pays) : Nationalité :

Adresse :

Code postal : Ville : Pays :

Téléphone : e-mail :

Baccalauréat (série, année, pays d'obtention) :

Dernier diplôme obtenu : Année d'obtention :

ENGAGEMENT SUR L'HONNEUR

J'atteste sur l'honneur que les renseignements et informations indiqués dans ce dossier sont sincères et véritables et que les pièces communiquées ne sont pas falsifiées.

Fait à : Le :

Signature

DIPLOMES, ETUDES et ACQUIS UNIVERSITAIRES

Précisez toutes les années d'études supérieures effectuées et les diplômes obtenus (baccalauréat compris)

Année	Etablissement fréquenté libellé exact et adresse	Diplôme ou Examen préparés	Résultats obtenus	
			succès (mention)	échec
2016/2017				
2015/2016				
2014/2015				
2013/2014				
2012/2013				
*	ATTENTION : si vous n'avez suivi aucune formation au cours des 5 dernières années, merci d'indiquer votre dernier diplôme.			
.../...				
.../...				

Date de votre dernière inscription en Université :

Nom de l'Université :

Si vous avez interrompu vos études, indiquez la durée de l'interruption et le motif :

Si vous changez d'orientation, donnez les raisons de ce changement :

AUTRES ACQUIS : (Stages, Autres expériences ...) *joindre les justificatifs*

**La qualité de ce dossier étant un élément essentiel d'appréciation de votre demande par la commission, veuillez prendre le plus grand soin pour le remplir et le compléter.
 La notification de décision sera téléchargeable dans la rubrique « consultation », qu'il s'agisse d'un accord ou d'un refus.**

LISTE DES PIÈCES OBLIGATOIRES

- 1 lettre de motivation manuscrite
- 1 CV dactylographié
- 1 photo d'identité portant nom et prénom au dos
- 1 photocopie de la carte d'identité recto-verso
- les photocopies des relevés de notes obtenues au cours de votre cursus d'études y compris le bac (relevé partiel pour les notes du semestre en cours)
- avis de poursuite d'études pour les DUT
- les photocopies de diplômes, titres obtenus avec les contenus des enseignements correspondants
- l'engagement sur l'honneur daté et signé

LISTE DE PIÈCES COMPLÉMENTAIRES

Si vous le souhaitez, vous avez la possibilité de joindre toute autre pièce utile à l'appréciation de votre dossier (avis de poursuites d'études, résultats à un concours, attestation d'employeur, attestation de stage, etc.)

Merci d'envoyer votre dossier complet de préférence avant le 30 mars 2017 et au plus tard le 14 avril 2017, le cachet de la poste faisant foi, à l'adresse suivante :

Université de Toulon
Ecole d'ingénieurs SeaTech de l'Université de Toulon
A l'attention de Mme ORFILA Patricia - BÂT M – Bureau M104
CS 60584
83041 TOULON CEDEX 9
Téléphone : 04 94 14 25 67

MODALITES D'ACCES A L'APPRENTISSAGE

Etre âgé de moins de 26 ans au début de l'apprentissage (sauf dispositions particulières)

Etre titulaire d'un diplôme BAC+2 de type industriel ou technique (DUT, BTS)

Etre sélectionné par une commission pédagogique

Etre engagé par une entreprise qui signe un contrat d'apprentissage de 3 ans (durée des études) : ce contrat doit être signé au maximum 3 mois avant la rentrée ou 3 mois après la rentrée. La période d'essai en entreprise est de 45 jours.

[ATTENTION SI VOUS SOUHAITEZ CANDIDATER A LA FORMATION INITIALE, TELECHARGEZ UN SECOND DOSSIER via le site internet http://www.seatech.fr](http://www.seatech.fr)

DISPOSITIONS REGLEMENTAIRES

Code du Travail Livre II Titre II
Code de l'éducation Articles D612-9 à D612-18
Code de l'éducation Articles D613-38 à D613-50
Loi 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à la campagne d'admission 2014/2015. Les destinataires des données sont les personnels des bureaux des admissions.

Conformément à la loi "Informatique et Libertés" du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Vous pouvez exercer ce droit en vous adressant au CIL de l'établissement à l'adresse cil@univ-tln.fr. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.